



**AGENCE POUR LA SECURITE
DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

DAKAR, LE 12 janvier 2022

DIRECTION GENERALE

N° 2022/16032 /ASECNA/DGDD/DRHD/DRHDA

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'ASECNA recherche pour son Ecole Régionale de Navigation Aérienne et de Management (ERNAM),

UN (01) CADRE DOCUMENTATION ET ARCHIVES

La date limite de réception des candidatures est fixée au : **11 Février 2022.**

I – DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu aura pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique documentaire et d'archivage de l'Agence.

A ce titre, il sera principalement chargé de :

- Gérer les archives et en contrôler le dépôt ;
- Centraliser la documentation et les archives afin de mieux maîtriser l'information pour une meilleure diffusion et accessibilité, un meilleur traitement pour la satisfaction des besoins de l'ensemble du Personnel de l'Agence en lien avec l'EAMAC ;
- Gérer l'ensemble du fonds documentaire et d'archives ;
- Exploiter les systèmes de gestion électronique documentaire et de mettre à jour des bases de données.

II – PROFIL EXIGE :

1. FORMATIONS :

Les candidats visés doivent être titulaires d'un diplôme de niveau minimum BAC+2/3 de formation d'Archivistes Documentalistes ou équivalent.

2. EXPERIENCE :

Une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans le domaine est exigée.

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Sens du travail en équipe
- Esprit d'analyse et de synthèse



- Savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique ;
- Aptitudes à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

4. COMPETENCES TECHNIQUES :

Le candidat doit :

- Savoir exploiter les outils informatiques et les logiciels spécifiques dédiés ;
- Connaitre le domaine de l'aviation civile et savoir appliquer les techniques relevant de son domaine d'intervention ;
- Savoir appliquer les normes et les dispositions réglementaires relatives à son domaine d'intervention ;
- Avoir une bonne connaissance de l'ASECNA et de ses objectifs stratégiques ;
- Avoir un bon niveau en français et en anglais, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Avoir une capacité de rédaction des textes administratifs et/ou techniques.

5. NATIONALITE :

Les candidats doivent avoir la nationalité de l'un des Etats membres de l'ASECNA.

6. EGALITE DES CHANCES :

L'ASECNA est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes compétentes sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III - CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA.

IV - DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

V - PROCEDURE DE RECRUTEMENT :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection sur dossier ;
- Une phase de sélection sur la base de tests et d'entretiens.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat devra fournir :

- Un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- Un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat de résidence ou de domicile ;
- Un certificat d'aptitude médicale délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;



- Le cas échéant, les attestations des stages effectués et le certificat de travail du dernier employeur.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VI- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste est disponible sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero

Les personnes intéressées et ayant les compétences exigées sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES**



GUELPINA CEUBAH

Diffusion

- Toutes Structures Siège
- Toutes les DGRP /DGAN
- DGDP-DGDM
- EAMD-ERNA-ERSI
- Affichage Direction Générale